



SOMMAIRE

Édito

P. 1

Agenda

P. 2

Vie Associative

P. 3 à 6

- ▶ Assemblée Générale du 6 novembre 2010
- ▶ Un nouveau métier à SNL pour assurer l'accompagnement des personnes logées durablement ?
- ▶ Inauguration de la pension de famille à Palaiseau
- ▶ Inauguration de la maison aux normes H.E à Verrières-le-Buisson
- ▶ Concert Rock de Palaiseau
- ▶ Représentations théâtrales de Bures et de Limours
- ▶ Opération « Un toit pour tous »
- ▶ Opération Chocolats
- ▶ Tartiflette à Orsay

Pour penser plus loin

P. 7

Quel partenariat avec les Pouvoirs Publics ? Une année de négociation avec le Secrétaire d'Etat au Logement

La parole aux locataires

P. 9

Enquête sur les candidatures que nous n'avons pu satisfaire

P. 10

Brèves

P. 11 et 12

Édito

À l'heure où j'écris ces lignes, c'est le début de l'hiver, des grands froids, de la neige, quand il fait bon rentrer chez soi - à condition d'avoir un chez soi et qu'il soit chauffé -, quand approchent les fêtes et les retrouvailles de fin d'année - à condition de ne pas être esseulé. Les médias montrent des images de froid et de solitude et rappellent des chiffres têtus : malgré les constructions de l'année, il manque toujours autant de logements, et il manque surtout des logements à loyer et charges supportables pour les petits salaires, les modestes retraites, les ressources de survie.

oooo

Après les paroles réconfortantes cet été de maints élus, toutes tendances confondues, notre détermination à poursuivre notre action a été confortée mais, hélas, après les promesses de soutien, notre association vit, elle aussi, un hiver. Gel de l'effectif des salariés, sur qui pèsent de plus en plus les suppressions de postes du début 2010. Gel des engagements de nouvelles créations de logements.

Certes les difficultés financières affectent tout le monde ; partenaires et financeurs doivent faire des choix et peut-être ne sommes-nous pas les plus frappés, mais il est rageant de ne pouvoir répondre aux Associations et aux Municipalités qui nous demandent instamment de procurer toit et chaleur aux personnes les plus touchées par la crise et qui subiront de plein fouet le renchérissement de l'énergie.

C'est aussi en hiver que se prépare le printemps. De manière invisible, que cache l'hiver ? L'État prépare-t-il vraiment la mise en œuvre des recommandations précises, chiffrées, issues des groupes de travail de la Refondation (voir page 7) qui assureraient la pérennité d'un accompagnement adapté à chaque personne et économe des deniers publics ?

La Région traduit-elle en décisions cet engagement de la campagne électorale : favoriser en priorité la construction des logements les plus accessibles aux personnes à faibles ressources ? Le Conseil Général, dont l'aide nous a permis de répondre, beaucoup mieux en Essonne, aux besoins des personnes les plus défavorisées, prévoit-il les dispositions budgétaires pour que nous puissions reprendre à un bon rythme les créations de logements et surtout accompagner des locataires en plus grand nombre du fait de l'extension du parc de nos logements ? Cette question, nous la posons aux candidats aux prochaines élections cantonales.

oooo

C'est l'hiver ? Oui, mais SNL n'hiberne pas. Cette Lucarne - économies obligent - ne montre qu'une partie de la diversité de nos réalisations, de nos engagements et de nos réflexions collectives.

Les conclusions du chantier SNL en 2015 (voir page 3), validées en un large consensus par les membres actifs le 6 novembre, tracent la route d'un développement maîtrisé, attentif à s'adapter aux besoins des personnes, ancré dans la proximité, en recherche de partenariats. Certes, nous ne mènerons pleinement nos missions de service public qu'avec les soutiens des pouvoirs publics, mais, sans attendre, nous nous préparons aux évolutions nécessaires. Nous initiions une réflexion collective (voir page 7) inspirée des travaux de la Refondation, sur l'évolution de l'accompagnement, notamment pour les familles qui ont besoin de rester durablement dans nos logements. A l'étude, un nouveau métier et une meilleure coordination.

Au niveau national, SNL, aidée de professionnels, repense son développement, son modèle économique, sa gouvernance et son animation interne en vue d'élaborer un projet stratégique (voir page 2) pour les cinq années à venir.

oooo

Tout cela nous promet une année animée de débats, conduisant à des décisions stratégiques, mais aussi, comme toujours à SNL, illuminée par les rencontres, que je vous souhaite nombreuses et belles tout au long de l'année 2011.

Michel Enjalbert - Président de SNL Essonne

Agenda

Janvier

L'Association Le Rameau, spécialisée dans le soutien aux associations, a opéré un diagnostic sur la situation de SNL (l'Union et les 5 SNL départementales) confronté à des difficultés d'organisation, de développement et de viabilité financière.

La phase suivante consiste à élaborer un «Projet stratégique».

Pour ce faire quatre groupes de travail vont se mettre en place et travailler, en liaison avec le Rameau, jusqu'en avril 2011 :

- Stratégie de développement de nouvelles activités,
- Modèle économique,
- Organisation et gouvernance,
- Animation des bénévoles.

Chaque groupe de 8 à 12 membres doit refléter la diversité des acteurs et des réalités géographiques.

L'ensemble des acteurs bénévoles et salariés sera associé à cette réflexion capitale pour l'avenir, notamment par la tenue d'une première Assemblée Générale qui aura lieu en Février.

Février

Les GLS vont se réunir en groupes de proximité géographique pour approfondir les réflexions en cours sur l'avenir de SNL.



Mars

Les élections cantonales se dérouleront les dimanche 20 et 27 mars 2011 dans la moitié des cantons de l'Essonne (ci-dessous la liste de ces cantons).

Le Conseil Général est un des premiers partenaires de notre Association. De par sa compétence sociale, c'est lui qui finance l'accompagnement social lié au logement et à la gestion locative d'insertion. De plus son soutien à la création de logements «très sociaux» est déterminant pour maintenir le rythme actuel de notre production de logements.

Il faudra rencontrer les candidats pour mieux faire connaître notre Association, insister sur les problèmes de mal logement avec notre perception du terrain et présenter ce que nous attendons du futur Conseil Général.

Cantons à renouveler en 2011 :

Arpajon, Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes - Ouest, Dourdan, Draveil, Épinay-sous-Sénart, Étréchy, Evry-Sud, Gif-sur-Yvette, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Massy - Est, Massy - Ouest, Méréville, Milly-la-Forêt, Monthéry, Morsang-sur-Orge, Orsay, Sainte-Geneviève-des-Bois, Vigneux-sur-Seine.

Avril - Mai

L'Assemblée Générale de SNL Essonne aura lieu le Samedi 28 Mai.

Elle devra tirer les enseignements des réflexions stratégiques avec le Rameau qui se seront terminées en Avril et des réunions intergroupes commencées en Février. Elle examinera d'autre part la situation de SNL Essonne un an après la crise de 2010 et le plan de redressement adopté.



Vie Associative

Assemblée Générale des membres actifs du 6 Novembre 2010 à Brétigny-sur-Orge

L'AG du 29 mai ayant été consacrée aux difficultés financières traversées par l'Association, il avait été décidé de tenir une nouvelle réunion pour débattre des orientations à suivre par SNL dans les années qui viennent, orientations déjà largement débattues depuis le début de l'année 2010.

Après des informations détaillées sur l'état des finances de SNL dont on retiendra que le déroulement du budget -- décidé après la crise financière et le plan de redressement -- s'effectue selon les prévisions malgré des difficultés persistantes dans la récupération des loyers, les participants ont largement débattu de la politique à suivre par l'Association d'ici 2015.

6 résolutions ont été votées par une très large majorité de la centaine de bénévoles, administrateurs et membres des groupes locaux qui participaient à cette Assemblée.

D'abord faire bien ce qui existe :

- ▶ Améliorer la rapidité d'intervention pour l'entretien et la réparation des logements.
- ▶ Développer la formation des bénévoles.
- ▶ Renforcer la notoriété de SNL (relogements réussis, évaluation du coût des hébergements) et développer la parole publique.

Développer les Groupe Locaux de Solidarité (GLS) :

- ▶ Étouffer les GLS en sous-effectif : accompagnateurs, bricoleurs, déménageurs, activités, fêtes, finances, relations associatives...
- ▶ Créer les GLS qui manquent.
- ▶ Favoriser les rencontres entre groupes voisins et mutualiser les moyens.

Poursuivre le développement du parc de logements au rythme actuel :

- ▶ Créer principalement des logements temporaires : 20 à 25 par an si les ressources financières le permettent, là où SNL est peu présent au regard des possibilités (transports, emploi), et avec des nouveaux bénévoles.
- ▶ Créer des pensions de famille, logements adaptés et logements durables seulement pour couvrir les besoins à la sortie des logements temporaires SNL et en petites structures (moins de 10 logements).

Penser les accompagnements :

- ▶ En logements temporaires, veiller à la collaboration entre accompagnateurs bénévoles et Travailleurs Sociaux (TS), être rigoureux sur le respect du contrat et humain avec les personnes.
- ▶ En pensions de famille, développer les animations et activités de proximité sous l'autorité de l'hôte.
- ▶ En logements adaptés et durables, instituer aide technique et médiation par des professionnels et la présence de bénévoles.

Bien identifier les partenaires :

- ▶ Se concentrer sur les partenariats en rapport avec le projet SNL.
- ▶ Pour les partenariats de complémentarité de compétences, recenser les besoins, actualiser régulièrement et diffuser une liste détaillée de ces partenaires.
- ▶ Les partenariats de financement ou de mise en œuvre de logements doivent être approuvés par le CA, une convention

précisant les motivations, les modalités et les engagements réciproques.

Bien communiquer en interne :

- ▶ Faire circuler l'information (notamment dans les deux sens entre GLS et CA), s'écouter, débattre avant de décider.
- ▶ Employer des compétences bénévoles.

Pour bien préciser les priorités à plus court terme, les participants ont ensuite voté et approuvé 2 résolutions.

Décisions d'application immédiate :

- ▶ Étendre la compétence des administrateurs (formation, recrutement).
- ▶ Étendre le suivi régulier et méthodique de réalisation du budget et des logements, mettre au point les outils d'une anticipation.
- ▶ Étendre le champ des missions confiées à des bénévoles.
- ▶ Mettre en place, avec eux, une information régulière des salariés.
- ▶ Poursuivre le resserrement des liens entre le CA et les GLS.
- ▶ Formaliser et développer les partenariats.

Etudes en vue de décisions à l'AG 2012, avec un point d'étape à l'AG 2011

- ▶ Analyser les pratiques des salariés et bénévoles pour une éventuelle réorganisation en vue d'une plus grande efficacité.
- ▶ Explorer les pistes d'activités bénéficiaires et de ressources financières pérennes de manière à trouver l'effectif salarié nécessaire.



Un nouveau métier à SNL ?

Faut-il développer un nouveau « métier » - et donc créer éventuellement une nouvelle fonction salariée - pour assurer l'accompagnement des personnes logées durablement à SNL ?
Pourquoi ?

Telles sont les questions auxquelles se sont confrontés le 2 Décembre 2010 les salariés et les bénévoles, administrateurs et représentants des GLS.

Pour certaines familles, la notion de « logement temporaire », métier principal de SNL, aboutit hélas à des impasses : l'accès - au terme de la période temporaire - à un logement durable de droit commun, s'avère impossible ou indéfiniment retardé pour différentes raisons : **fragilités et addictions durables, autonomie insuffisante, inadaptation sociale** - et ce, malgré l'action des travailleurs sociaux et des bénévoles.

La décision de maintenir ces familles dans un logement adapté à long terme est une voie dans laquelle SNL a dû s'engager ; **mais leur fragilité impose que ces familles continuent à être accompagnées, comme elles l'ont été auparavant dans leur logement temporaire.**

Ce nouvel accompagnement est de nature différente.

L'objectif d'accès à l'autonomie devient plus aléatoire, et il faut maintenant faire en sorte que la famille s'adapte dans la durée à cette nouvelle vie.

Plusieurs dizaines de familles se trouvent dans cette situation, que ce soit dans les pensions de famille récemment créées (lire dans ce numéro de La Lucarne l'expérience du Groupe de Palaiseau) ou dans les logements durables réalisés par SNL chaque année.

De nombreuses questions ont été abordées dans cet échange le 2 décembre 2010 :

L'occupant du logement adapté (a priori pour une durée non connue) reste-t-il dans une situation de sous-locataire de SNL ?

Quelles sont les fonctions à remplir par l'accompagnateur ? Assistance au paiement des loyers, à l'entretien du logement, à la création de bonnes relations sociales avec le voisinage, au soutien de l'ensemble de la famille...?

Qui peut assurer ces fonctions ?

Une hypothèse a été examinée : créer dans chaque secteur géographique un poste de salarié intitulé « Vie sociale ».

Ce nouveau poste, dont il faudra évidemment assurer le financement, pose des questions d'interface avec les travailleurs sociaux et les bénévoles. C'est un des points importants de la réflexion.

Le salarié « Vie sociale » peut-il être unique pour un secteur géographique, en étant pour les familles un « hôte itinérant » ?

Ne faudrait-il pas prévoir un passage progressif du suivi assuré précédemment par le travailleur social à l'accompagnement « Vie sociale » ?

Ou encore organiser cette nouvelle fonction et la confier à un groupe renforcé de travailleurs sociaux, intégrant autant que possible des bénévoles ?

Les choses en sont là et la réflexion doit continuer. On s'oriente vers une phase d'expérimentation en équipe. Il conviendra de s'assurer que l'on peut apporter aux familles en logement adapté, la réponse appropriée avec le meilleur interlocuteur possible.

Au final l'enjeu peut se définir simplement : trouver pour ces familles dispersées géographiquement un appui aussi sécurisant que celui que trouvent les habitants d'une pension de famille auprès de l'Hôte responsable de celle-ci.



Groupe de Palaiseau - Villebon

15 nouveaux logements et un nouveau concept : la pension de famille



Le 20 septembre 2010, 15 nouveaux logements du Groupe de Palaiseau - Villebon ont été inaugurés rue de Paris. Ils sont situés en plein cœur de ville, au plus près des services et des transports publics.

Ces logements sont d'un genre nouveau à SNL.

En effet après avoir porté plusieurs projet à Palaiseau, SNL a décidé de répartir les 15 nouveaux logements en 7 appartements d'insertion du type classique (durée limitée et accompagnement social) et 8 logements en pension de famille.

Le but de la pension de famille est de donner ou redonner un toit de manière pérenne à ceux qui connaissent une situation de fracture telle qu'ils ne peuvent intégrer un logement social classique. Il faut donner aux locataires du temps pour se reconstruire.

La pension de famille est animée par un "hôte" chargé d'aider les locataires à se recréer des repères dans



la vie quotidienne, à entretenir des liens sociaux aussi bien au sein de la pension qu'avec les habitants alentour.

A Palaiseau 14 personnes sont logées au sein de 6 studios, 1 deux pièces et 1 trois pièces. L'hôte fait vivre les espaces collectifs (cuisine/salle à manger, espace de détente, petit jardin) et accompagne les locataires.

L'inauguration a été faite en présence des représentants de l'Etat, de la ville de Palaiseau, des fondations Abbé Pierre et Bruneau.

Sur un budget global de près de 2 millions d'euros, SNL a investi 236 000 € de fonds propres émanant de dons et a contracté un emprunt de 132 000 €.

À ses côtés, la Fondation Abbé Pierre participe à l'opération à hauteur de 133 000 €.

La Ville de Palaiseau a encouragé l'acquisition par l'association du patrimoine qu'elle cédait et octroyé une aide de 162 700 € (« surcharge foncière »).

Cette "subvention" a permis à SNL de solliciter les autres instances publiques.

Les aides publiques - Etat, Région, Conseil Général de l'Essonne, Commune - constituent les 2/3 des ressources financières de SNL.



Groupe de Massy - Verrières le Buisson

Construction aux normes H et E

Le groupe de Verrières le Buisson vient de réaliser Allée du Séquoia, une nouvelle maison de 5 logements conformes aux normes « Habitat et Environnement » (H et E). Elle comprend un studio, un 2 pièces, un 3 pièces et deux 4 pièces. La norme H et E, maintenant obligatoire pour toutes les nouvelles constructions, entraîne certes un surcoût à la construction mais doit avoir un effet bénéfique sur le montant des charges locatives puisqu'elle renforce, entre autres, la qualité de l'isolation. Cet aspect est d'une grande importance pour nos familles aux revenus très limités.

L'inauguration de cette construction le 25 septembre, a eu lieu en présence des autorités locales, des représentants du Conseil Général, du Sous-Préfet de Palaiseau, des généreux donateurs et des sympathisants qui soutiennent l'action de l'Association.

Une fois le ruban coupé, les discours applaudis et les appartements encore libres visités, un buffet convivial a permis à tous de poursuivre échanges informels et rencontres amicales.

Ces interventions ont été l'occasion de remercier tous ceux qui ont participé au financement de cette seconde maison SNL de Verrières : l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Municipalité de Verrières, principal partenaire de SNL dans cette

belle réalisation, la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres, la Réserve parlementaire, et la Fondation Abbé Pierre. Elles ont également permis de rappeler que, en dépit

des efforts de tous les intervenants, le problème du logement social est bien loin d'être résolu et qu'il est donc indispensable de poursuivre les actions afin que des solutions adaptées soient rapidement trouvées.



Le Groupe Local de Massy et Verrières-le-Buisson relance l'opération :

**« Un Toit pour Tous »
le samedi 02 avril 2011**

Des attelages transportant une maison symbolique accompagnés de militants SNL proposeront aux passants des informations sur le mal-logement et sur notre association.

A **Verrières**, de 9h à 13 h devant le marché, de 14h à 18h devant le centre commercial Carrefour-market.

A **Massy**, de 9h à 12h au centre ville, de 12h30 à 14h30 devant le Centre Omnisports et l'hôpital Jacques Cartier, de 15h à 18h devant l'entrée du magasin Leroy Merlin.

Les groupes de l'Essonne se sont unis cette année pour réussir l'opération « Chocolats ». Une opération comme celle-ci, c'est d'abord une collecte de commandes. C'est ensuite un voyage en Belgique avec chargement et déchargement de dizaines de cartons, c'est la préparation de centaines de commandes avec mise en sac et étiquetage, c'est enfin la distribution des commandes. A chaque étape de cette opération, une équipe s'est formée, prête à offrir du temps, un savoir-faire ou de l'énergie. Quelques chiffres : 1150 kg de chocolats, 3100 ballottins vendus, presque 500 commandes ! Belle réussite !

Une opération comme celle-ci est beaucoup plus qu'une histoire d'argent ... et de gourmandise, elle est générosité, partage, et amitié

C'est cela, la solidarité !

Dany Aupeix

Tartiflette géante à Orsay au profit de SNL



Samedi 18 décembre petits et grands étaient invités à se régaler d'une tartiflette géante sous un grand chapiteau dans le parc d'East Cambridgeshire à l'occasion des festivités « Orsay sous les sapins » : orchestres, barbes à papa, gaufres, patins à glaces, manège et vitrine animée près

de la bibliothèque s'offraient aux amateurs.

Et surtout la municipalité d'Orsay avait décidé que la vente des tartiflettes, accompagnées de salade, se ferait au profit de SNL : les bénévoles du Groupe Local de Solidarité – y compris les deux nouvelles recrues – s'étaient mobilisés pour le service. Les grands panneaux fournis par Gabrielle étaient bien en place et informaient sur nos activités.

Las ! La neige tombait drue sur les bonnets et crissait sous les semelles ! Et pourtant que de visages réjouis autour des grandes tables ! Les tartiflettes brûlantes étaient bienvenues. Le pari de la solidarité se gagnait.

252 repas ont été vendus permettant une récolte de 504 euros.

Un grand merci à tous.

Théâtre à Bures-sur-Yvette



Le groupe de Bures a organisé le 19 juillet une soirée théâtre au Centre Culturel Marcel Pagnol. Au programme la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri « Un air de famille ».

Comme tous les vendredis, la famille Ménard se retrouve au « Père tranquille ». Ce soir- là, c'est l'anniversaire de Yoyo, la belle fille, dont tout le monde semble se moquer royalement ! La soirée dérape sous les foudres de la mère acariâtre...

La salle était pleine et plus de 1 200 € ont été recueillis pour SNL.

Appel du Groupe de Marolles Projet « Bal pour un toit »

En 2011 le GLS se propose d'organiser dans la salle des Fêtes de Marolles un bal folk au profit de SNL Essonne,

Patrick LEBRUN - Patrick.lebrun3@free.fr - lance un appel aux bénévoles du Département pour qu'ils participent à l'organisation, à la publicité de l'événement et à l'animation le jour même.

Les bals folk sont l'occasion de moments de convivialité inter-générationnels (des enfants aux anciens ...) où tout le monde danse avec tout le monde sans se prendre la tête.

Le groupe folk « Pic Note Folk » <http://www.picnote.fr/> a prévu de participer gracieusement à cette manifestation.

Atelier de lecture à Limours

Dimanche 10 octobre 2010 les bénévoles de Limours ont renoué avec les Ateliers de Lecture à haute voix d'Orsay pour un après-midi littéraire de qualité.

Sur le thème des « Trompeuses Apparences », ces acteurs amateurs nous ont offert un joyeux spectacle. Des apparences trompeuses il en existe un peu partout, mais là il y avait du plaisir à les découvrir avec des auteurs talentueux comme Andersen, Sartre, La Fontaine, Anouilh, Molière, Devos et quelques autres...

Grâce à une publicité de proximité le groupe a réussi à remplir quasiment la salle de la Grange à Limours, et à recueillir par la libre participation de chacun plus de 600 euros.

Lors du Pot de l'Amitié qui a suivi la représentation chacun a pu exprimer le bonheur ressenti, les spectateurs pour les textes entendus, et les acteurs pour l'accueil sensible et enthousiaste des spectateurs de Limours.

Ce fut un après-midi heureux qui a permis de faire connaître SNL et de s'interroger avec le public sur l'élargissement de l'activité de SNL vers les autres villages de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Dimanche 10 octobre
La Grange 17h
Limours

Solidarités Nouvelles pour le Logement
Groupe de Limours

propose



Textes de :

A.C. Andersen
J. Anouilh
D. Buzatti
I. Colvino
R. Devos
M. Elferthadi
J. Girardot
T. Ben Zéoune
K. Al Khassani
J. de La Fontaine
C. Lemaître
Molière
La Fontaine
G. de Pawlowski
J.P. Sartre
E.E. Schmitt

**TROMPEUSES
APPARENCES**

Par les Ateliers de lecture à haute voix
animés par Janine Hillenweck

Libre participation au profit de SNL.



Concert Rock à Palaiseau

Le Groupe de Palaiseau – Villebon a organisé le 20 novembre 2010 à la Salle des Fêtes de Palaiseau une soirée avec le groupe de rock Squallers.

Merci à la Mairie d'Orsay !

À la dernière AG du 6 novembre 2010, il a été souligné que des délais trop longs de remise en état des logements posaient deux problèmes : il est intolérable de laisser des familles dehors alors que nos logements sont vacants, et il n'est pas acceptable de perdre des mois de loyer pour SNL en cette période difficile.

Le service entretien de SNL fait le maximum mais il ne peut satisfaire tous les besoins rapidement.

C'était le cas à Orsay et nous nous sommes décidés à en faire part au Maire car nous avons des familles à loger dans l'urgence, comme d'habitude !

Les services techniques de la Mairie nous ont proposé leur aide dans un délai assez court.

Finalement le travail a pu être fait par SNL avec l'aide de bénévoles encore plus rapidement.

Merci donc au Maire d'Orsay, qui a répondu favorablement, mais je suis sûr que dans l'Essonne beaucoup d'autres Maires sont prêts à nous aider pourvu qu'on le leur demande.

La piste suivie à Orsay est donc à explorer et cultiver, car beaucoup de Maires sont sensibles au travail de SNL et ils comprennent l'impatience des familles en rupture de logement.

Gian-Carlo Zanni

Pour penser plus loin

Quel partenariat avec les Pouvoirs Publics ?

Pourquoi parler de refondation ?

Parce qu'il s'agit de repenser et – plus difficile – de mettre concrètement en œuvre une politique du logement des plus démunis plus efficace. M. Appar, reconduit au Secrétariat d'Etat au logement, a lancé en août 2009¹ cette opération à laquelle sont associés des représentants des fédérations d'associations (dont Etienne Primard pour SNL et la FAPIL - Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement - Ile de France), les administrations liées au logement et à la santé, le cabinet d' Alain Régnier (Délégué Interministériel chargé des SDF et des mal logés), des représentants des Préfectures et des Conseils Généraux.

En effet le traditionnel « parcours résidentiel » (urgence, hébergement, logement d'insertion, bail glissant, logement durable) est de moins en moins adapté au « mal-logement » en France. Le Droit Au Logement Opposable (DALO) s'applique parcimonieusement en Essonne et les ménages les plus fragiles ne sont pas toujours informés de leurs droits.

Il faut donc refonder le dispositif pour les ménages en grande souffrance, souvent désocialisés, dont le mode de vie ou le comportement ne sont pas compatibles avec le logement social ou très social de type traditionnel – dont l'offre est d'ailleurs tout à fait insuffisante².

C'est le principe du « **logement d'abord** » qui remplace le « parcours résidentiel » trop théorique.

Les grandes lignes de cette refondation ont été discutées et acceptées. Reste à dégager le financement qui serait différent de celui délivré actuellement par le FSL (Fonds de Solidarité Logement). Ce n'est évidemment pas une mince affaire, d'autant que le désengagement de l'Etat conduit à déléguer aux collectivités locales le soin d'assurer le développement de la construction locative sociale et très sociale. Sont donc concernés

très directement nos logements passerelles, logements adaptés durables, pensions de famille. Les autorités politiques ont, semble-t-il, enfin compris que le coût des dispositifs envisagés est très inférieur à celui des nuitées d'hôtel qui ne résolvent rien à moyen et long terme.

La puissance publique, garante du droit au logement, devrait donc renforcer un service d'intérêt général en donnant son agrément pour un certain nombre d'actions qu'il faut définir et financer :



1. La Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) associative :

Il s'agit de favoriser la réhabilitation ou la construction de petites unités d'habitation intégrées à leur environnement, à loyer et charges maîtrisés, encourageant la mixité et la cohésion sociales. Les subventions publiques s'élèveraient à un minimum de 70 % (60 % en zone non tendue) ; la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) agirait de façon spécifique pour le préfinancement et les prêts à long terme ; serait pris en compte de façon précise (1100 euros/an /logement) le problème des impayés, de la gestion locative et de

l'entretien, ce qui permettrait de chiffrer la proportion à prévoir entre les fonds propres et les emprunts. Pour les logements dits d'insertion (passerelles) il y a déjà un accord chiffré : pour les impayés, 3 % des loyers et charges, pour les vacances, 4 % des loyers, pour les dégradations, 380 euros/an /logement.

2. L'Accompagnement Dans le logement (d'insertion) et Vers le Logement (durable) (ADVL) :

Il s'agit de prendre en compte la réalité de la précarité, de la vulnérabilité, de la souffrance des ménages non logés ou mal logés. Cet accompagnement est consubstantiel au projet « le logement d'abord » et suppose une analyse rigoureuse de chaque situation particulière, des besoins en accompagnement pour chaque situation et pour chaque étape du parcours vers le logement durable.

¹ Voir La Lucarne de janvier 2010 « pour aller plus loin », p.9 et 10, l'interview croisée d'Etienne Primard et de Gilles Ruaud.

² Voir le 15ème rapport de la Fondation Abbé Pierre, notamment p.200. www.fondation-abbé-pierre.fr



D'abord l'entrée et l'installation dans le logement dont il faut faire un "chez soi", ceci après un premier diagnostic permettant de déterminer la densité des actions à suivre.

Ensuite la vie dans le logement : les familles doivent souvent affronter des problèmes financiers, matériels (gestion des charges, économies d'énergies, entretien, maintien en état du logement). Elles doivent aussi gérer leur rapport avec le gestionnaire ; souvent il serait bon qu'elles rencontrent les travailleurs sociaux du secteur, les associations diverses du quartier, les centres médicaux, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la MDS (Maison des Solidarités), les écoles, les centres culturels et de loisirs, le voisinage. Pour cette aide à la vie sociale, des actions d'animation peuvent être mises en place : repas pris en commun, activités et sorties communes, ainsi que des informations et médiations.

Enfin quel logement durable proposer aux familles ? Logement de droit commun ? Avec ou sans accompagnement ? Logement adapté durable ? Avec quel accompagnement ? Pension de famille ?

A chaque étape, il est donc indispensable d'établir un diagnostic, de proposer des contrats - et cela, bien évidemment, toujours en accord avec les ménages concernés.

Lire aussi sur ce sujet le compte-rendu de la réunion sur l'accompagnement et sur le nouveau travailleur « vie sociale » proposé par le secrétariat d'Etat au logement en novembre 2009 (lire aussi dans la Lucarne de Janvier 2010 la rubrique pour penser plus loin page 9).

3. La Gestion Locative Adaptée (GLA) :

Elle est liée à la typologie du logement et se fait sur la durée du bail. Il s'agit d'une gestion - rigoureuse par définition - « attentive et rapprochée ». Elle tient compte de chaque cas particulier, permet une médiation financière si elle est nécessaire, se préoccupe de l'entretien du logement et de sa remise en état à chaque sortie, intervient en cas de dégradation, veille à la maîtrise des charges, aux économies d'énergie. Elle favorise, elle aussi, la lutte contre l'isolement et l'intégration des personnes dans leur environnement.

On voit que l'ADV et la GLA ne se conçoivent pas l'un sans l'autre. Leurs tâches se recoupent, peuvent se chevaucher, plus souvent se compléter. Nombreux et divers sont les intervenants à mobiliser : les travailleurs sociaux (des associations mais aussi des secteurs), des techniciens du bâtiment (internes et externes), le travailleur « vie sociale », l'hôte des pensions de famille, des juristes, des personnels des centres médicaux et, bien sûr, des bénévoles...

Françoise Bastien et Etienne Primard

Pour que cette « refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement » réussisse dans l'intérêt de tous, y compris l'ensemble de la société française, il faudrait :

- ▶ que les financements soient suffisants, rationnels et réalistes,
- ▶ que les diagnostics indispensables et les évaluations soient rigoureusement menés,
- ▶ que les participants au projet (responsables politiques et associatifs, salariés, familles concernées, bénévoles) agissent le plus possible dans une relation de confiance, dans le respect des engagements et des compétences de chacun, tout en évitant de rigidifier les pratiques mais en acceptant les confrontations nécessaires.

Les travaux continuent au Secrétariat d'Etat au logement : nous en attendons beaucoup.

La parole aux locataires

À la suite du séminaire qui a rassemblé en septembre 2009 salariés et administrateurs sur la place des locataires dans l'association, le Conseil d'Administration a décidé de recueillir la parole de locataires et d'anciens locataires sur différents aspects de leur vie à SNL : accueil, entrée dans le logement, relations avec les salariés et les bénévoles, etc.

De décembre 2009 à avril 2010, près d'une centaine d'entretiens d'une heure en moyenne, ont été menés à partir d'une grille de questions mise au point après les premières interviews par un groupe de pilotage formé de 4 salariés et 4 bénévoles.

Ces entretiens ont été réalisés en interne, le plus souvent par des bénévoles, avec un mode opératoire recherchant les conditions de sincérité, de dialogue et d'anonymat, mais sur la base du volontariat. Il ne s'agit donc pas d'une véritable étude statistique.

Où en sommes-nous avec les comptes rendus d'entretiens ?

C'est la question qui nous a été posée au moment de préparer ce journal, voici ce que nous pouvons vous dire :

Nous avons reçu 88 réponses dont 69 de locataires actuels et 19 d'anciens locataires.

Une douzaine de bénévoles ont passé 4 séances pour les enregistrer.

Puis il y a eu une analyse statistique sur des mots-clé ou des réponses-type et le groupe de pilotage a pris 4 séances pour décoder et commenter.

Dans l'ensemble, le ressenti des locataires vis-à-vis de SNL est positif :

D'abord un toit

- « Content, soulagé, peine à le croire »
- « La notion de temporaire est plutôt motivante, car il faut laisser la place à d'autres »
- « Je me suis sentie chez moi, j'avais une adresse, et une clef dans ma poche »
- « Je me sens libre »
- « Il fallait une stabilité pour sauver la famille »
- « Je peux rester avec mes enfants et me consacrer à la recherche d'un emploi »
- « L'appartement est neuf, propre, nickel »

Et plus qu'un toit :

Les locataires perçoivent bien la différence entre bénévole et travailleur social. Ils disent avoir compris les démarches (peut-être moins bien le livret d'accueil).

- « J'ai appris les lois et mes droits »
- « J'ai appris la solidarité »
- « Je fais partie d'une association »
- « Ça s'est avéré être un moyen pour avoir un HLM que je n'aurais peut-être pas eu autrement »

Ce qui les a le plus marqués, et qui peut-être les empêche de se représenter comment être ailleurs, c'est « la présence, la disponibilité, la chaleur humaine, la convivialité ».

- « Aller ensemble, main dans la main vers un logement durable »
- « Une transition bénéfique »
- « Ne pas perdre espoir »
- « La peur de retomber dans l'anonymat »
- « La crainte de devoir faire seul » mais les bénévoles assurent souvent un suivi !
- « C'est triste, c'est dur de laisser une partie de sa vie en partant »

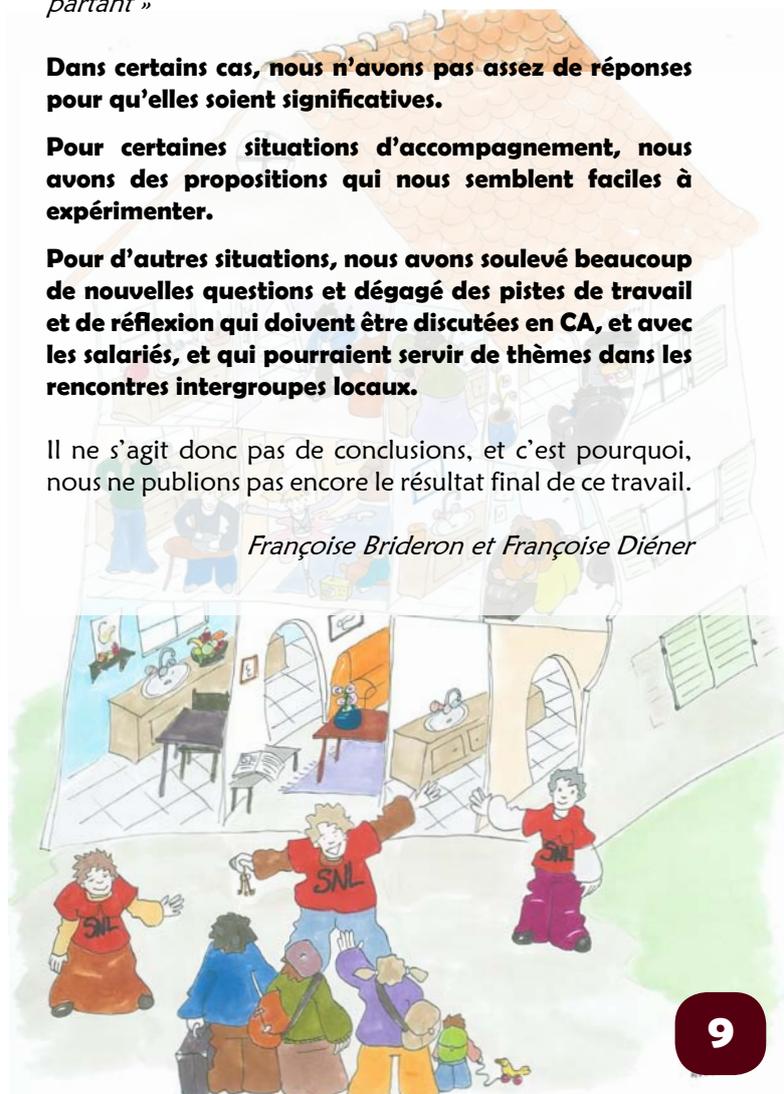
Dans certains cas, nous n'avons pas assez de réponses pour qu'elles soient significatives.

Pour certaines situations d'accompagnement, nous avons des propositions qui nous semblent faciles à expérimenter.

Pour d'autres situations, nous avons soulevé beaucoup de nouvelles questions et dégagé des pistes de travail et de réflexion qui doivent être discutées en CA, et avec les salariés, et qui pourraient servir de thèmes dans les rencontres intergroupes locaux.

Il ne s'agit donc pas de conclusions, et c'est pourquoi, nous ne publions pas encore le résultat final de ce travail.

Françoise Brideron et Françoise Diéner





Enquête sur les candidatures que nous n'avons pu satisfaire en 2008

Pour mieux comprendre l'ampleur des demandes sociales auxquelles se trouve confronté SNL, 185 dossiers de candidatures -- refusées en 2008 faute de logements SNL disponibles -- ont été analysés. Outre les quelques candidatures directes à SNL, ces dossiers sont en majorité transmis par les Services Sociaux des Mairies et les Maisons de la Solidarité mises en place par le Conseil Général dans les villes importantes de l'Essonne.

Nationalité :

La moitié environ des candidats sont de nationalité française - de souche ou d'origines diverses, notamment africaine ou comorienne. Une vingtaine est étrangère avec ou sans titres de séjour. Pour une soixantaine de dossiers la nationalité n'est pas indiquée.

Situation familiale :

- ▶ 100 femmes seules dont 89 avec enfants à charge et 16 victimes de violences conjugales,
- ▶ 34 familles : couples avec enfants à charge,
- ▶ 30 hommes seuls,
- ▶ 11 jeunes seuls, filles et garçons
- ▶ 5 couples âgés sans enfants,
- ▶ 5 couples jeunes sans enfants.

Logement au moment de la demande :

- ▶ 115 personnes ou familles hébergées dont 52 par la famille, 31 par des amis, 19 à l'hôtel, 13 par différentes associations,
- A noter que 19 de ces hébergements en famille ou chez des amis sont précaires parce que vécus de manière conflictuelle.
- ▶ 46 locataires en menace d'expulsion dont 31 pour non reconduction de bail, 8 pour incapacité à payer, 7 pour logement mis en vente,
- ▶ 12 habitants de logements trop petits pour la famille,
- ▶ 11 logements de fortune (voiture, baraque etc.),
- ▶ 5 à l'hôpital.

Travail - Ressources :

- ▶ 83 salariés dont 6 précaires,
- ▶ 39 sans ressources,
- ▶ 34 prestataires d'allocations diverses et minima sociaux,
- ▶ 21 chômeurs indemnisés,
- ▶ 5 retraités,
- ▶ 4 étudiants ou apprentis.

Santé :

52 candidats souffrent de problèmes de santé physique ou mentale :

- ▶ 15 sont victimes de violence familiale (en général conjugale),
- ▶ 12 ont des handicaps divers,
- ▶ 9 souffrent de maladies diverses,
- ▶ 7 souffrent de dépression,
- ▶ 6 sont victimes d'alcooliques,
- ▶ 2 sont alcooliques,
- ▶ 1 est violent.

Remarques générales sur cette enquête

La grande diversité des origines des candidatures montre que SNL est bien connue et considérée comme un recours en Essonne notamment dans les services sociaux du département.

Les fragilités soulignées par cette enquête montrent le poids des destructurations familiales qui se manifestent principalement par la large majorité de femmes seules, avec ou sans enfants, mais également par le nombre important d'hommes se retrouvant seuls.

Enfin, remarque principale, les familles accueillies en 2008 (114) sont en nombre très inférieur aux demandes reçues (1195 d'après le rapport d'activité de la dernière AG.)

Brèves

Quelles économies ?

Nos difficultés financières nous conduisent à rechercher des économies. Souvent elles nécessitent un surcroît d'engagement personnel et sont parfois l'objet de choix délicats. En voici trois exemples :

Les salariés ont, d'un commun accord, décidé de faire eux-mêmes, à tour de rôle, le ménage des locaux du siège. Bravo ! Et les bénévoles qui passent au siège pour diverses réunions pourraient suivre leur exemple...

Les mises sous pli de la Lucarne et autres envois en nombre sont maintenant confiés, à tour de rôle, aux bénévoles d'un ou plusieurs groupes locaux. C'est souvent un moment joyeux et convivial... à condition que le tour ne revienne pas trop souvent aux mêmes. Pour la Lucarne que vous avez entre les mains, le bureau s'est posé trois questions :

Allait-on limiter le nombre de pages et en faire une diffusion restreinte ?

Non, il est bon qu'une fois par an tous les membres de l'association et tous les partenaires puissent constater la vitalité et les projets de l'Association.

Allait-on faire l'économie de l'imprimeur et la photocopier au siège ?

Non, économie illusoire vu l'importance du tirage.

Imprimerait-on en couleurs (surcoût de 20 %) pour valoriser la vie associative une fois par an avec des photos ?

Après un débat animé et à une courte majorité, le bureau vous offre la couleur !

Les bénévoles au siège

Des bénévoles s'investissent aujourd'hui d'une nouvelle manière en aidant les permanents au siège de l'association : suivi des subventions et des investissements, mise en place du suivi des candidatures en direct, formation des salariés et des bénévoles, entretien des logements en dehors de leur propre secteur, gestion et maintenance du site internet.

Nous souhaitons développer encore ces pratiques si riches en terme de "Faire Ensemble".

Vous souhaitez vous investir dans la vie du siège ?

Quelles que soient vos compétences et le temps dont vous disposez, il y a une place pour vous...

A télécharger

Nous profitons de ce début d'année pour vous rappeler qu'une publication primordiale pour notre action va sortir sous peu.

Le rapport sur le mal logement 2011 de la Fondation Abbé Pierre sera prochainement disponible sur le site www.fondation-abbé-pierre.fr dans la rubrique "Publications".

Les acquisitions en 2010

Palaiseau : Moulin de la Planche
7 logements

Savigny-sur-Orge : 6 logements

Massy : 22 bis rue Gabriel Péri
6 logements pour jeunes

Epinay-sur-Orge : 1 logement

Bures-sur-Yvette : Bail à réhabilitation
7 logements



Culture du cœur

N'oubliez pas que notre association fait partie des relais "Culture du Cœur". Nous disposons à ce titre de places gratuites pour les familles, les bénévoles (et pourquoi pas leurs enfants et petits enfants), dans le cadre de la mixité sociale par la culture chère à Culture du Cœur...

Nous vous en rappelons le principe de fonctionnement : sur le site internet : <http://www.culturesducoeur.org> saisissez le n° d'Adhérent : 19902 et le code 9719. Vous pouvez ainsi consulter les activités ainsi que les dates de réservation. Faites votre choix et contactez le service Vie Associative au 01 69 58 77 58 pour faire votre réservation (service seul habilité à faire les réservations).

Nous éditons alors la contremarque à échanger au guichet du lieu de l'activité.

C'est très simple, discret à utiliser et cela permet de créer des échanges de qualité entre nous tous autour de véritables moments conviviaux.

Pour plus d'infos : Contactez Chantal Penarguear au 01 69 58 15 96.



En Mémoire d'Etienne Boileau

Le groupe d'Orsay nous informe du décès d'Etienne Boileau qui avait rejoint LOGESPOIR en 1997.

LOGESPOIR était l'association ancêtre de SNL dans la vallée de l'Yvette pour les communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Orsay et Villebon.

Créée en 1995 à l'initiative d'équipiers du Mouvement Chrétiens des Cadres et dirigeants (MCC), elle a ensuite donné naissance aux GLS puis aux logements SNL de Gif-sur-Yvette puis d'Orsay.

Etienne BOILEAU s'est investi durablement à SNL notamment dans l'accompagnement des familles logées 75 bis rue de Paris à Orsay. Nous saluons sa mémoire et ses amis du GLS d'Orsay ont le cœur serré.

Vient de paraître

Le numéro 1 de la lettre d'information « Agissons pour le logement » vient de paraître.

Ce document édité par SNL Union devrait être le premier numéro d'une publication régulière.

Il a été conçu pour présenter les activités de SNL aux entreprises et à nos partenaires financiers. Ainsi, au travers de diverses rubriques telles que SNL en projets, Perspectives d'avenir, SNL et ses partenaires, Cultures et Loisirs... les entreprises peuvent découvrir comment SNL agit.

Ce document est à diffuser sans modération. Pour le télécharger rendez-vous sur le site de SNL Union : www.snl-union.org.

Et bravo à ses réalisateurs Marie-Aude Vigneron et Vincent Page !



Faire un don, un prêt

Mlle, Mme, M. :
Entreprise :
Domicilié(e) à :
Tél. et/ou mail :
Souhaite :

- ▶ Donner la somme de :
- ▶ Prêter la somme de :
(Sans intérêt. Minimum 500 € sur 3 ans, éventuellement récupérables sur simple demande)

NB : un reçu fiscal est remis à chaque donateur ; un contrat est signé pour les prêts, les logements, les terrains, les legs.

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessous. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles en Hurepoix
N° National d'émetteur : 43 27 96

Date et Signature :

Nom et adresse postale de l'établissement (Joindre un RIB)

Compte à débiter
Etabl.

Guichet

N° de Compte

Clé RIB

Directeur de la Publication : Gilles Ruaud - Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Yves Droulers, Jean-Claude Jacquin
Maquette : Marie-Aude Vigneron

Ont participé à ce numéro : Michel Enjalbert, Etienne Primard, Gilles Ruaud, Françoise Bastien, Jean-Claude Jacquin, Yves Droulers, Françoise Brideron, Françoise Diener, Dany Aupeix, Gian-Carlo Zanni

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org

www.snl-essonne.org